

PORTRAIT / Rencontre avec Jérôme Tarting, PDG de la société webportage

Webportage accompagne les créateurs d'emplois

Leader national, Webportage compte quelque 3 000 inscrits à ce jour. C'est en 2005 que Jérôme Tarting s'installe à Pertuis avec l'idée de mettre en place une société de portage salarial. Une idée venue un peu par hasard et qui prend naissance peu à peu.

"Au début, je travaillais seul en proposant la possibilité de facturer des clients qui travaillent sur internet et leur permettre de toucher leurs honoraires sous la forme d'un salaire en les accompagnant également sur le plan fiscal et juridique.

Salariés, indépendants, experts ou novices

Simples internautes au départ, nos portés ont franchi le pas d'un revenu lié à internet. La monétisation de l'activité sur internet, constitue aujourd'hui une suite toute naturelle pour eux. Qu'ils soient salariés ou indépendants, experts ou novices sur la toile, ils sont prêts dès aujourd'hui à générer des revenus par leur activité sur internet. Le nombre de demandes de portage salarial sur internet qui nous parvient est en augmentation très forte d'un semestre à l'autre et 80 % de ces demandes se concrétisent par une réelle rémunération liée à internet. Cette créativité et ce dynamisme constituent un paramètre important de l'économie numérique."

Changer de statut pour s'ouvrir à de nouveaux métiers

Et la demande augmente rapidement chez Webportage. Devant ce succès grandissant, qui place Webportage leader national, la société a décidé cette année de changer ses statuts pour devenir une Société Anonyme composée de sept associés : avocats spécialisés dans l'économie numérique, juristes, fiscalistes, commissaires aux comptes et entrepreneurs professionnels de l'internet, qui apportent chacun des services complé-



► Jérôme Tarting (au premier plan) organise des moments conviviaux partout en France pour rencontrer ses webportés.

/ PHOTO J.T.

HISTORIQUE

► La société Webportage

La société Webportage est spécialisée dans la légalisation des revenus des métiers du web. Employés en CDI intermittent, les professionnels du web bénéficient du statut de salarié. Webportage leur permet de se consacrer à leur activité sans en avoir les contraintes et les accompagne pour la facturation des prestations aux clients, la légalisation des revenus générés par internet, la prise en charge des démarches administratives et sociales ou encore la mise en place d'un service juridique adapté à leurs projets.

Webportage compte, parmi ses quelques 3 000 inscrits, des acteurs-clés d'internet, situés sur toute la France et qui totalisent près de 70 millions de pages vues par mois, et 12 millions de visiteurs par mois.

► Qui sont les webportés ?

Les « webportés » représentent toute la filière du monde de l'internet : Des webmasters, des bloggeurs et référenceurs, des spécialistes de l'image (infographistes, photographes ...) mais aussi des nouveaux métiers reliés à internet tels que télévendeurs ou encore téléprospecteurs.

mentaires. Cette année, par exemple, Webportage proposera la mise à disposition d'une plateforme permettant aux webportés de générer une mention légale et des conditions générales d'utilisation pour leur site internet, mise à jour en permanence par le service juridique. Le but étant d'étoffer la notion de compte commun, de favoriser le regroupement de talents et compétences en vue de services toujours plus pertinents pour les webportés. "Acteurs clés du web, nos portés sont en

veille constante sur de nouveaux métiers, des services innovants et de nouvelles applications d'internet. Notre croissance rapide nous permet en outre de nous ouvrir à de nouveaux métiers : le portage salarial constitue par exemple une excellente réponse au télétravail à domicile, appelé à se développer très fortement en France. La transformation de Webportage en SA avec recapitalisation s'inscrit à un moment clé du développement d'internet, où de vrais talents sont aux commandes.

Webportage accompagne ce mouvement créateur d'emplois et notre objectif prioritaire est d'offrir la tranquillité d'esprit à nos clients en gérant tout le côté administratif pour leur permettre de garder l'esprit libre pour se concentrer sur leur métier et devenir ainsi plus efficaces." explique Jérôme Tarting. ■

Jocelyne Thomas

RENSEIGNEMENTS

www.webportage.com ou sur contact@webportage.com